

---

muniquer nos intentions au président Carter. Mais laissez-moi renouveler l'engagement que nous avons pris à votre endroit: en tout état de cause et dans toute la mesure du possible, nous tiendrons compte de vos besoins, non seulement par devoir mais aussi avec plaisir parce que nous voulons vraiment vous aider.

Je pourrais vous parler de plusieurs autres questions. Le fait, par exemple, que notre frontière commune soit la plus longue du monde nous a posé des problèmes, et il est normal que d'autres surgissent lorsque nos limites territoriales sont déplacées, comme c'est le cas à la suite de la décision prise par nos deux pays d'étendre la zone économique jusqu'à deux cents milles des côtes (aux termes du droit de la mer). Des négociations très complexes sont présentement en cours, une fois de plus, entre nos gouvernements afin d'établir le tracé de cette frontière océanique. Une atmosphère générale de bonne volonté règne ici aussi, et j'ai bon espoir de nous voir arriver à une entente.

Prenons maintenant le cas de la Voie maritime du Saint-Laurent, peut-être le fruit le plus remarquable de la coopération entre deux pays. Il faut à présent songer à réviser le barème des droits de passage. Là encore, le Canada a volontairement choisi de mener les négociations dans une atmosphère de bonne volonté sans s'empêtrer dans les tracasseries des mécanismes juridiques dont peuvent se prévaloir les deux parties, mais que nous préférons éviter. En d'autres mots, nous aimerions mieux que les deux parties mettent leurs propositions sur la table sans passer par les rouages juridiques prévus dans les divers traités.

La protection du milieu pose un autre problème pour ainsi dire insurmontable mais qu'il importe de résoudre. Dans la mesure où nous partageons le continent nord-américain, nous connaissons les mêmes problèmes de pollution de l'air et de l'eau, et, éventuellement, connaissons les mêmes difficultés liées à la circulation de bateaux-citernes d'Alaska vers la Californie et les États de la bande septentrionale; c'est tout cela que nous partageons aussi. Il faut constamment garder cette réalité présente à l'esprit quand on considère ce qui s'est produit dans la mer du Nord ces jours derniers. Aucun des deux pays ne peut résoudre à lui seul de tels problèmes. Leur solution doit s'appuyer sur des relations très étroites, non seulement à cause de notre désir de nous entraider, mais parce que dans l'immense majorité des cas, nos deux nations sont concernées. Les problèmes posés par les puissantes rivières qui traversent nos frontières, la présence d'une énorme activité industrielle dans les régions limitrophes en sont des exemples. Il faut donc traiter les problèmes de l'environnement avec doigté et bonne volonté de part et d'autre; une fois encore, je suis convaincu qu'il en sera bien ainsi.

Je pense avoir déjà dépassé le temps qui m'était alloué et j'ai à peine évoqué les questions multilatérales. Je ne veux pas raccourcir la période des questions, aussi ajouterai-je simplement ceci: même s'il existe de grandes similitudes entre le Canada et les États-Unis et entre leurs citoyens, chaque pays a non seulement le droit mais le devoir de faire valoir sa propre perception du monde. De toute évidence, il ne peut ni ne devrait y avoir une identité de vues systématique sur l'ensemble des questions multilatérales; c'est-à-dire qu'un pays ne doit pas appuyer l'autre aveuglément sur tous les points. Il ne fait pas de doute que les Canadiens veulent affirmer leur individualité; sur les questions multilatérales et internationales, ils se réservent le droit d'être en désac-

---